



ON APPLAUDIT!

## Au grand âge les grands remèdes

*Foyer familial, habitat partagé...  
une alternative aux Ehpad existe,  
promue par une jeune entreprise.*

Les effarantes révélations sur les agissements dans certains Ehpad ont renforcé la volonté farouche de Paul-Alexis Racine-Jourdren, 32 ans, d'offrir à nos aînés une alternative accessible pour vieillir sereinement, sans souffrir ni bannir d'essentiels plaisirs. La croisade de ce jeune Normand a débuté en 2016. *«Je travaillais pour une grande banque privée quand j'ai épaulé un ami qui cherchait un lieu de vie pour son père, en perte d'autonomie.»* Dès le premier Ehpad visité, c'est le choc: *«Celui de réaliser qu'après une existence forcément unique, on nous condamne à ce dénominateur commun: se voir imposer votre heure de réveil, de coucher, votre place à table, le*

*contenu de votre assiette, les heures de sortie...»* Ébranlé, l'étudiant qui s'était rêvé trader et voyait se profiler une carrière rutilante dans la finance passe ses valeurs au scanner. Avantage à l'humanisme! Quand le père de son ami finit par intégrer une famille d'accueil, il s'intéresse à ce concept méconnu, se rend sur place et découvre *«un petit manoir entouré de verdure dans la Sarthe, avec des seniors discutant autour d'un thé sur la terrasse»*. *«Je me suis dit: voilà ce que je veux pour mes grands-parents, mes parents, et moi plus tard!»* Adieu investissements, spéculations. Il prospecte auprès des collectivités territoriales, lance un site Internet et, six ans plus tard, CetteFamille, son entreprise sociale et solidaire, propose 5120 foyers accueillant plus de 10 000 seniors, soit en moyenne deux aînés par unité. Le coût? Il rend criant les abus d'autres structures: 1000 euros par mois pour des avantages qui, eux, n'ont pas de prix – accompagnement bienveillant, liberté de visites et de mouvements, sécurité. Car les accueillants,

souvent ex-salariés du secteur médico-social, bénéficient de cinquante-quatre heures de formation avant agrément et un contrôle suivi du conseil départemental. Quant aux aides sociales (APL, ASH, APA), elles contrent les exclusions pour raisons financières.

L'année dernière, Paul-Alexis Racine-Jourdren a lancé une seconde formule: l'habitat partagé dans du foncier réhabilité par les pouvoirs publics. Huit colocataires, seuls ou en couple, mutualisent le loyer et les charges, le recours à des auxiliaires de vie présents vingt-quatre heures sur vingt-quatre. *«Ils cuisinent ensemble, s'organisent des loisirs, se retirent dans leur suite privée à leur guise...»* se réjouit le combattant d'une cause qui, il se l'est juré, ne sera pas perdue. — **Sophie Berthier**

Photo **Laure Ledoux** pour Têlêrama

● [www.cettefamille.com](http://www.cettefamille.com)

**Paul-Alexis Racine-Jourdren**, le fondateur de CetteFamille, qui compte 5120 foyers.